

Collège Français Bilingue de Londres
(“CFBL” ou l'École” ou l'Établissement”) (“CFBL” or the “School”)

Curriculum / Curriculum Policy

Authorised by:	The Board of Governors of CFBL
Date:	(Under review)
Frequency of review:	Annual
Next review:	September 2026
Circulation:	Governors/Staff: automatically Parents/Volunteers and Visitors: on request + on School's website
Location:	Website Shared drive > Staff > Policies

Le CFBL est une école indépendante de droit anglais, bénéficiant du statut de “charity”, qui scolarise les enfants de 3 à 16 ans ayant une connaissance suffisante de la langue française. Pour être inscrit dans la classe de « petite section de maternelle », les élèves doivent avoir atteint l'âge de 3 ans avant le 31 août de l'année d'inscription et répondre aux obligations précisées dans le règlement relatif aux inscriptions. Pour être inscrit dans les classes de “moyenne section de maternelle” et de “grande section de maternelle”, les élèves doivent avoir atteint l'âge de 4 ans et 5 ans respectivement avant le 31 décembre de l'année d'inscription et répondre aux obligations précisées dans le règlement relatif aux inscriptions. L'École met en place un enseignement qui correspond parfaitement aux directives du ministère français de l'Éducation Nationale. Cependant les programmes peuvent avoir été adaptés aux spécificités locales et aux enseignements en langue anglaise.	CFBL is a British independent school which provides education to children from 3 to 16 years old with sufficient knowledge of the French language. CFBL is a charity. To be enrolled in the "small section of nursery" level, children must have reached the age of 3 before August 31 of the year of enrollment and meet the obligations specified in the Admissions policy. To be enrolled in the “middle section of nursery” and “higher section of nursery” levels, students must have reached the age of 4 and 5 years respectively before December 31 of the year of enrollment and answer the obligations specified in the Admissions policy. The school provides an education that perfectly meets the guidelines laid out by the French Department for Education (<i>Ministère français de l'Éducation Nationale - MEN</i>). However, the syllabuses may be adapted to local specificities and teachings in English.
---	---

1. Les programmes français Le CFBL a signé un accord de partenariat avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE). L'AEFE est un opérateur dépendant du Ministère français des Affaires Etrangères, qui a pour principale mission la scolarisation des enfants de nationalité française à l'étranger. L'Ecole enseigne les programmes tels que définis par le Ministère français de l'Education Nationale (MEN). Les enseignants sont tous titulaires de diplômes d'enseignement et sont tous recrutés localement par l'Etablissement, la majorité étant détachés auprès de l'établissement par le MEN. Parce que l'Etablissement est bilingue, une importance particulière est accordée à l'enseignement de la langue anglaise. Le Ministère français de l'Education Nationale permet à l'école d'adapter ses programmes, son calendrier scolaire et ses emplois du temps afin de lui permettre de renforcer son enseignement de la langue anglaise. Ce programme est implanté avec l'accord et sous le contrôle de l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Londres, dans le respect de l'homologation. 2. Les programmes de la section primaire Les programmes officiels français sont consultables sur le site web du ministère de l'éducation nationale : www.eduscol.education.fr 2.1 L'école maternelle La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. L'école maternelle : • s'adapte aux jeunes enfants • organise des modalités spécifiques d'apprentissage	1. The French curriculum CFBL has concluded a partnership agreement with the Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger ("AEFE"). The AEFE is an organisation within the umbrella of the French Department for Foreign Affairs, whose main mission is the education of children of French nationality abroad. The school teaches the programmes defined by the French Department for Education (MEN). All teachers hold teaching degrees and are recruited locally by the School, the majority being assigned to the school by the MEN. As CFBL is a bilingual school, particular importance is given to the teaching of English language. The MEN allows the School to adapt its programme, its calendar and its timetables to enable it to strengthen its teaching of the English language. This programme is implemented with the agreement and under the supervision of the French <i>Inspecteur de l'Education Nationale</i>, in residence in London, in compliance with the School's accreditation. 2. Primary school curriculum The official French programme may be viewed online, at www.eduscol.education.fr, which is the website for MEN. 2.1 <i>Maternelle</i> school The French orientation and programming law for the refoundation of the school of the Republic of July 8, 2013, creates a single cycle for the <i>maternelles</i> school and underlines its fundamental place as a first step to guarantee the success of all pupils within a fair school for all and demanding school for each. <i>Maternelles</i> school : • adjusts to young children • organizes specific learning methods
---	--

• permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage : • Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions • Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique • Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques • Construire les premiers outils pour structurer sa pensée • Explorer le monde De nouveaux programmes de français et de mathématiques pour les élèves de maternelle s'appliquent depuis la rentrée scolaire 2025. Organisés autour de repères annuels ou périodiques, ils visent à garantir la progressivité des apprentissages et portent une exigence de réussite pour tous. Ils fixent des objectifs clairs, structurés et explicites pour les élèves. Ils encouragent une intervention rapide dès l'apparition des difficultés et contribuent à réduire les inégalités d'accès à la réussite. Les nouveaux programmes à partir de septembre 2025 viennent modifier le programme, avec une refonte des domaines français et mathématiques. Ces deux domaines portent désormais les intitulés suivants : • Développement et structuration du langage oral et écrit • Acquisition des premiers outils mathématiques Ces modifications visent à mieux structurer les apprentissages et à renforcer certaines compétences clés. Les 3 autres domaines restent inchangés, poursuivant les objectifs fixés en 2021. 2.2 L'école élémentaire L'école élémentaire accueille les élèves de 6 à 11 ans sur deux cycles (cycle 2 et début du cycle 3) et cinq niveaux de classes : le cours préparatoire, le cours élémentaire 1^{re} année, le cours élémentaire 2^e année, le cours moyen 1^{ère} année et le cours moyen 2^e année.	• allows children to learn together and live together Teachings are organized into five learning areas: • Mobilize language in all its dimensions • Act, express oneself, understand through physical activity • Act, express oneself, understand through artistic activities • Build the first tools to structure oneself thinking • Explore the world New programmes in French and mathematics for pre-school students apply from the start of the 2025 school year. Organised around annual or periodic milestones, they aim to ensure progressive learning and promote success for all. They set clear, structured and explicit objectives for students. They foster early intervention when difficulties arise and help reduce inequalities in terms of equal access to success. The new programmes, which will be introduced in September 2025, will change the existing curriculum, with a complete reorganisation of the French and mathematics areas. These two areas will now be entitled: • Development and structuring of oral and written language • Acquisition of basic mathematical tools These changes are intended to better structure learning and strengthen certain key skills. The other three domains remain unchanged, in line with the objectives set in 2021. 2.2 Elementary school Elementary school welcomes pupils from 6 to 11 years old in two cycles (cycle 2 and beginning of cycle 3) and five levels of classes: the <i>cours préparatoire</i>, the <i>cours élémentaire 1st year</i>, the <i>cours élémentaire 2nd year</i>, the <i>cours moyen 1st year</i> and the <i>cours moyen 2nd year</i>.
---	--

La formation dispensée dans les écoles élémentaires assure l'acquisition des fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui. De plus, • elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives ; • elle dispense les éléments d'une culture historique, géographique, scientifique et technique ; • elle offre une éducation aux arts visuels et aux arts musicaux ; • elle assure l'enseignement d'une langue vivante étrangère et peut comporter une initiation à la diversité linguistique ; • elle contribue également à la compréhension et à un usage autonome et responsable des médias, notamment numériques ; • elle assure l'acquisition et la compréhension de l'exigence du respect de la personne, de ses origines et de ses différences ; • elle transmet également l'exigence du respect des droits de l'enfant et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle assure conjointement avec la famille l'enseignement moral et civique qui comprend, pour permettre l'exercice de la citoyenneté, l'acquisition, le partage des valeurs et symboles de la République et de l'Union européenne, notamment de l'hymne national et de son histoire. L'organisation par cycles d'enseignement permet de prendre en compte la progressivité des apprentissages et les besoins des élèves pour les accompagner dans l'acquisition des compétences Le cycle associant les deux dernières classes de l'école élémentaire et la classe de sixième vise à favoriser une meilleure continuité pédagogique entre l'école et le collège. • le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire appelées respectivement : cours préparatoire, cours élémentaire première année et cours élémentaire deuxième année ;	The curriculum in elementary schools ensures the acquisition of the fundamentals: reading, writing, counting, respecting others. Furthermore, • it promotes the development of intelligence, artistic sensitivity, manual, physical and sports abilities; • it provides the elements of a historical, geographical, scientific and technical culture; • it provides an education in the visual and musical arts; • it ensures the teaching of a modern foreign language and may include an initiation into linguistic diversity; • it also contributes to the understanding and independent and responsible use of media, especially digital media; • it ensures the acquisition and understanding of the obligation to respect the person, his/her origins and his/her differences; • it also transmits the obligation to respect children's rights and equality between women and men. It provides, jointly with the family, moral and civic education. This includes the acquisition and sharing of the values and symbols of the Republic and of the European Union, in particular the national anthem. and its history, with the aim to allow the exercise of citizenship The organization by teaching cycles allows to account for the progressivity of pupils' learning and needs, to support them in the acquisition of competences. The cycle associating the last two classes of elementary school and 6ème (first year of collège) aims to promote better pedagogical continuity between school and collège. • cycle 2, which is the fundamental learning cycle, comprises the first three years of elementary school called respectively: <i>cours préparatoire</i> (CP), <i>cours élémentaire</i> first year (CE1) and <i>cours élémentaire</i> second year (CE2);
---	--

Les programmes 2025 au cycle 2 mettent l'accent sur des apprentissages fondamentaux structurés en français et en mathématiques, avec une progression annuelle plus précise et des attentes claires pour chaque classe. Une place renforcée de l'oral et de l'écrit dès le CP, le retour à la résolution de problèmes, le développement des automatismes de calcul et la manipulation des nombres jusqu'à 1 000, incluant une introduction aux fractions et aux décimaux. - le cycle 3, cycle de consolidation, correspond aux deux années de l'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège appelées respectivement : cours moyen première année, cours moyen deuxième année et classe de sixième. Les programmes 2025 au cycle 3 font un focus sur les fondamentaux : L'accent est mis sur le français (lire, écrire, comprendre) et les mathématiques, mais avec une approche plus axée sur le sens et la manipulation. cohérence inter-cycles : Les programmes de CM1 et 6e sont harmonisés pour assurer une meilleure continuité entre l'école primaire et le collège. Développement des compétences : Au-delà des savoirs, les programmes intègrent le développement de compétences essentielles comme la pensée critique, la résolution de problèmes et la culture numérique. Français Lecture : Formation de lecteurs autonomes, capables d'interpréter, de comparer et de débattre à partir de textes variés, y compris le patrimoine et la presse. Écriture : Enseignement de l'écriture comme une compétence autonome, nécessitant un entraînement quotidien. Oral : L'oral devient un véritable outil d'apprentissage, au-delà de la simple restitution.	The 2025 programmes for Cycle 2 focus on structured fundamental learning in French and mathematics, with more precise annual progression and clear expectations for each class. There is a greater emphasis on oral and written skills from Year 1 onwards, a renewed focus on problem solving, the development of automatic calculation skills and the manipulation of numbers up to 1,000, including an introduction to fractions and decimals. cycle 3, which is a consolidation cycle, comprises the two years of elementary school which follow the fundamental learning cycle and the first year of collège called respectively: <i>cours moyen</i> first year (CM1), <i>cours moyen</i> second year (CM2) and <i>6ème</i>. The 2025 programmes for Cycle 3 focus on the foundations: Emphasis is put on French (reading, writing, comprehension) and mathematics, but with an approach that is more focused on making sense of and manipulating concepts. Inter-cycle consistency: The CM1 and 6e curricula are being harmonised to ensure greater continuity between primary school and secondary school. Skills development: Beyond knowledge, the programmes incorporate the development of essential skills such as critical thinking, problem solving and digital culture. French Reading: Students are trained to become independent readers, capable of interpreting, comparing and discussing a variety of texts, including traditional literature and newspaper articles. Writing: Writing is taught as a separate skill, requiring daily practice. Speaking: Speaking becomes a real learning tool, going beyond simple repetition.
---	--

● Culture littéraire : Le programme est structuré par des « entrées littéraires » thématiques, guidant la lecture et l'interprétation des œuvres. <u>Mathématiques</u> ● Sens et manipulation : Les élèves sont encouragés à comprendre, manipuler et expérimenter pour mieux appréhender les concepts mathématiques. ● Résolution de problèmes : L'accent est mis sur la recherche active de solutions et l'articulation avec le monde réel. ● Ouverture aux nouvelles technologies : Le programme inclut une initiation à la pensée informatique et à l'utilisation de données réelles. Les nouveaux programmes sont appliqués à la rentrée 2025 en CM1 et 6e, et seront progressivement étendus au CM2 à la rentrée 2026 À partir de la rentrée scolaire 2025, l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire, et à l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège devient une discipline à part entière. 3.1. Programmes de la section secondaire Les programmes de la section secondaire s'organisent autour des domaines suivants : ● Français (lecture, écriture, grammaire, expression orale, culture littéraire) ● Langues vivantes (Anglais, Allemand, Espagnol, Mandarin dès la 6^e ; le Mandarin reste disponible en option à partir de la 4^e) ● Mathématiques (<i>calcul, raisonnement, résolution de problèmes</i>) ● Histoire et Géographie, en parcours français ou en parcours Option Internationale ● Enseignement Moral et Civique (programme révisé 2024, avec accent sur esprit critique et valeurs républicaines)	● Literary culture: The programme is structured around themed “literary entries”, guiding students in reading and interpreting literature. <u>Mathematics</u> ● Meaning and manipulation: Pupils are expected to understand, manipulate and experiment in order to better grasp mathematical concepts. ● Problem solving: Emphasis is placed on actively seeking solutions and linking them to the real world. ● Openness to new technologies: The programme includes an introduction to computational thinking and the use of real data. The new programmes will be implemented in Year 5 and Year 7 at the start of the 2025 school year, and will be gradually extended to Year 6 at the start of the 2026 school year. With effect from the start of the 2025 school year, emotional and relational education (EVAR) in pre-school and elementary school, and emotional and relational education and sexuality education (EVARS) in secondary school become a full subject. 3. Secondary school curriculum The programmes in the secondary section are organized around the following subjects: ● French (reading, writing, grammar, speaking, literary knowledge) ● Modern languages (English, German, Spanish, Mandarin from 6^{ème}. Mandarin is also offered optionally from 4^{ème}) ● Mathematics (calculation, thinking process, problem solving) ● History and geography (French track or Option internationale) ● Moral and Civic Education (revised programme from 2024, with an emphasis on critical thinking and republican values)
---	--

● Parcours PSHE (<i>Personal, Social, Health and Economic education</i>) : une heure toutes les deux semaines, animée par une enseignante formée, l'infirmière scolaire ou des intervenants extérieurs qualifiés, pour développer les compétences psychosociales, la santé, la citoyenneté et l'éducation aux médias, en lien du programme E.V.A.R.S. du ministère français et des attendus PHSE des standards britanniques. ● Sciences de la Vie et de la Terre ● Physique-Chimie ● Technologie et Informatique (incluant initiation à la pensée informatique et algorithmique dès le cycle 3) ● Arts plastiques ● Education Musicale ● Éducation Physique et Sportive (EPS)	● PSHE (<i>Personal, Social, Health and Economic Education</i>) programme: one hour every two weeks, led by a trained teacher, the school nurse or qualified external providers, to develop psychosocial skills, health, citizenship and education in the media, in line with the French Ministry's E.V.A.R.S. programme and the British PHSE standards. ● Life and Earth Sciences ● Physics and Chemistry ● Technology and IT (including an introduction to computing and algorithms from Cycle 3 onwards) ● Arts ● Music ● PE (<i>Physical Education and Sports</i>).
Les programmes enseignés suivent les programmes officiels de l'Éducation nationale, mis à jour dans le cadre du <i>Choc des savoirs</i> (2023-2025), et sont pour certains complétés par des éléments du parcours britannique, notamment la préparation des IGCSE en Anglais et la littérature anglaise.	The programmes being taught follow the French National Curriculum, updated as part of the <i>Choc des savoirs</i> (2023-2025) initiative, and some are supplemented by components of the British curriculum, such as preparation for the IGCSE in English and Literature
Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	The common foundation of knowledge, skills and culture
Le socle commun reste la référence : il garantit à chaque élève les moyens d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour poursuivre sa scolarité et construire son projet personnel et professionnel.	The common core remains the standard: it guarantees that every student has the ability to gain the knowledge and skills needed to pursue their education and build their personal and professional development.
Les 5 domaines du socle sont : 1. Les langages pour penser et communiquer (maîtrise renforcée de la langue française et des langues vivantes, expression orale) 2. Les méthodes et outils pour apprendre (autonomie, usage du numérique, recherche d'informations)	The five areas of the foundation are: 1. Languages for thinking and communicating (advanced proficiency in French and modern languages, oral communication, etc.) 2. Methods and tools for learning (independence, use of digital technology, information research, etc.)

3. La formation de la personne et du citoyen (éducation civique, respect des valeurs de la République, esprit critique) 4. Les systèmes naturels et techniques (sciences, technologie, éducation au développement durable) 5. Les représentations du monde et l'activité humaine (culture artistique, histoire, géographie) Les outils numériques restent mobilisés tout au long du cursus ; les compétences sont certifiées en fin de cycle via PIX. 4. Organisation pédagogique <u>Section primaire :</u> À l'école primaire, les cours sont dispensés en alternance 2 jours en français et 2 jours en anglais (et un mercredi matin sur deux), sur la base d'un nombre égal d'heures enseignées en français et en anglais. Les cours dispensés en anglais sont assurés par des enseignants de langue maternelle anglaise. Les classes sont organisées en 3 niveaux : - Le cycle des apprentissages premiers ou cycle 1 : de la petite section à la grande section de maternelle - Le cycle d'apprentissage des fondamentaux ou cycle 2 : CP, CE1 et CE2 <u>Section primaire/Collège :</u> - Le cycle de consolidation ou cycle 3 : CM1, CM2, 6ème • Les nouveaux programmes de français et mathématiques sont appliqués dès la rentrée 2025 en CM1 et en 6^e, puis en CM2 en 2026. • Introduction renforcée de l'oral argumenté, de la résolution de problèmes et de la pensée informatique, avec un axe de réflexion sur l'utilisation de	3. Personal and civic development (civic education, respect for the values of the Republic, critical thinking, etc.) 4. Natural and technical systems (science, technology, education for sustainable development, etc.) 5. Representations of the world and human activity (artistic culture, history, geography) Digital tools are used throughout the curriculum; skills are certified at the end of the cycle via PIX. 4. Educational organization <u>Primary section:</u> In the primary school, lessons are taught alternately 2 days in French and 2 days in English (and every other Wednesday morning) on the basis of an equal number of hours taught in French and English. Classes taught in English are taught by native English-speaking teachers. Classes are organized into 3 levels: - The cycle of early learning or cycle 1: from small to higher section of maternelles classes - The learning of fundamentals cycle or cycle 2: CP, CE1 and CE2 <u>Primary secondary section :</u> - The consolidation cycle or cycle 3: CM1, CM2, 6ème • The new French and mathematics programmes will be implemented at the start of the 2025 school year in CM1 and Year 6, then in CM2 in 2026. • Greater emphasis will be placed on oral argumentation, problem solving and computing thinking, with a focus on the use of AI.
---	---

I.I.A. • “Devoirs Faits” : une heure hebdomadaire en 6^e encadrée par des enseignants pour accompagner les élèves dans l’organisation de leur travail, l’acquisition de méthodes et l’autonomie en début de collège. • Évaluations de positionnement en début d’année, en Mathématiques, Français et Anglais: dispositifs de soutien ou de réussite en groupes à effectifs réduits en Français Langue de Scolarisation (<i>pour les élèves anglophones</i>), Soutien Français (<i>pour des difficultés repérées en Français</i>) ou Support (<i>pour des élèves francophones</i>) <u>Section Collège:</u> Cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e) – <i>Cycle des approfondissements</i> • Objectif : approfondir les connaissances, préparer l’élève au lycée ou à l’enseignement professionnel. • Possibilité de modules de soutien ou d’approfondissement en français et mathématiques, via des séquences d'apprentissage en demi-groupe. • Évaluations de positionnement en début d’année, en Mathématiques, Français et Anglais: dispositifs de soutien ou de réussite en groupes à effectifs réduits en Français Langue de Scolarisation (<i>pour les élèves anglophones, en classe de 5^{ème}</i>), Soutien Français (<i>pour des difficultés repérées en Français, en classe de 5^{ème}</i>) ou Support (<i>pour des élèves francophones, en classe de 5^{ème} et 4^{ème}</i>) • Latin proposé dès la 5^e (initiation) ; LV3 proposée en 4^e (Mandarin)	• ‘Devoirs Faits’ (Homework Done): one hour per week in Year 7 supervised by teachers to help pupils organise their work, learn methods and become independent at the start of secondary school. • Placement assessments at the beginning of the year in mathematics, French and English: support or success programmes in small groups in French as FLS (for English-speaking pupils), Support in French (for pupils with difficulties in French) or support (for French-speaking pupils). <u>Secondary Section:</u> Cycle 4 (5th, 4th, 3rd) – Cycle of in-depth learning • Objective: to deepen knowledge and prepare students for high school or vocational education. • Possibility of support or in-depth modules in French and mathematics, through half-group learning sessions. • Placement tests at the beginning of the year in mathematics, French and English: support or success programmes in small groups in French - FLS (for English-speaking students in Year 8), Support in French (for difficulties identified in French, in Year 9) or Support (for French-speaking students, in Years 8 and 9) • Latin offered from Year 8 (introductory level); third foreign language offered in Year 8 (Mandarin)
--	--

● Junior Entreprise : une option sur candidature, disponible pour les élèves de 4^e, leur permettant de s'initier à l'esprit d'entreprise, au travail en équipe et à la gestion de projet sur une année scolaire. Enseignements en anglais Les élèves bénéficient de cours en anglais pour certaines disciplines : ● Histoire (Section Internationale) ● EPS ● Arts ● Musique ● Mathématiques (50 % de l'horaire en 6^e et 5^e) ● Technologie (en 5^e) 5.Evaluation and certification ● Suivi régulier des compétences via Pronote et bilans de fin de cycle. ● Évaluations de positionnement chaque début d'année en Français, Mathématiques et Anglais, pour suivre les progrès des élèves. ● Diplôme National du Brevet (DNB) en fin de 3^e, avec possibilité de présenter l'option Internationale pour les élèves suivant le parcours Option internationale. ● Certification numérique PIX en 3^e. 6. Conseils pédagogiques Appelés conseils des maîtres au primaire, conseils d'enseignement au secondaire, ils ont vocation à définir la programmation et les orientations stratégiques dans les différents domaines d'enseignement pour chacun des cycles.	● Junior Enterprise: an optional programme, available to Year 9 students, allowing them to learn about entrepreneurial skills, teamwork and project management over the course of a school year. Teaching in English Pupils benefit from lessons in English for certain subjects: ● History (International Section) ● Physical Education ● Arts ● Music ● Mathematics (50% of the timetable in Years 6 and 5) ● Technology (in Year 8) 5. Assessment and certification ● Regular tracking of competences via Pronote and end-of-cycle assessments. ● Placement tests at the beginning of each year in French, Mathematics and English to track pupils' progress. ● French National Diploma (DNB) at the end of Year 10, with the option of taking the International Option for pupils following the International Option pathway. ● Digital PIX certification in Year 10. 6. pedagogical meetings Called teachers' councils in the primary school, education councils in the secondary school, these councils are intended to define the programming and strategic orientations in the various fields of education for each cycle.
--	---

Au secondaire, les conseils de classe examinent les problèmes pédagogiques spécifiques à chaque classe et les progressions de chaque élève. Ce conseil qui se réunit chaque trimestre est présidé par le chef d'établissement ou son Adjoint, et il réunit deux représentants des parents d'élèves, deux délégués des élèves, le professeur principal, l'équipe pédagogique et , si besoin, un représentant de l'équipe de Vie Scolaire. Des conseils de mi-trimestre sont organisés deux fois par an entre les conseils de classe afin de faire un bilan intermédiaire.	In secondary school, the class councils examine pedagogical issues specific to each class and the progress made by each pupil. This council meets every school term and is chaired by the Head Teacher or his Deputy. It comprises two parent representatives, two pupils representatives, the form teacher, the teaching team and, if necessary, a representative of <i>Vie Scolaire</i>. Mid-term councils are organized twice a year between the class councils, for an intermediate assessment.
--	---

Last review by management team: September 2025